



Université de La Rochelle

FLASH  
Département SHS

**Calonnec Stéphane**

*Métiers du Patrimoine 1 – Année 2006*

# « *Kondor* »

Une fortification littorale allemande de la Deuxième Guerre mondiale en île d'Oleron



*Dès l'arrivée des nazis en 1940, l'île d'Oleron a été considérée comme un bastion de protection idéal pour sécuriser les forteresses de Royan et la Rochelle ainsi que le port de Rochefort. Cependant, outre le fait d'installer une batterie sur la pointe de Chassiron pour défendre La Pallice, les longues plages de la Côte Sauvage, à l'ouest de l'île, permettaient aux Alliés d'effectuer un débarquement sans aucune difficulté : il fallait donc militariser ce secteur. Prenant en enfilade ces bandes sableuses devant la plage de Vertbois, la position dont il va être question devait, aux yeux de ses commanditaires, revêtir une importance critique ; sa préservation semble de fait assez exceptionnelle, mais au-delà du caractère monumental, l'environnement et l'Histoire vont rétablir ce qu'a subi ce point d'appui. Durant la guerre, mais aussi après, jusqu'à nous parvenir aujourd'hui, dans un état discutable.*

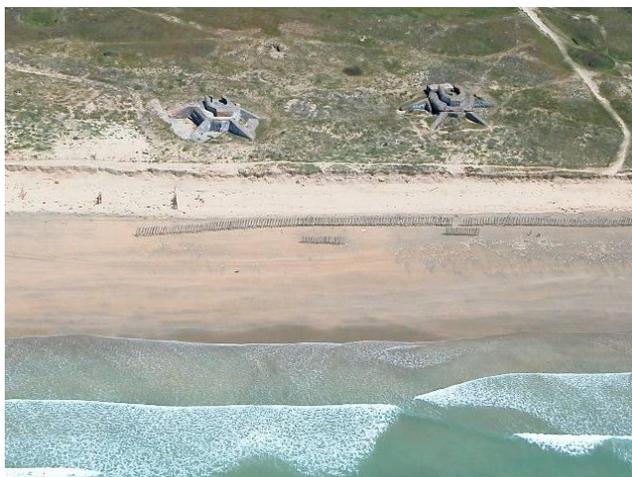
<b>L'HISTOIRE DU SITE</b> .....	3
LE SITE.....	3
CONSTRUCTION DE RO 508 .....	5
MATÉRIEL.....	5
LA LIBÉRATION : ATTAQUE ET PRISE DU SITE.....	6
<b>SOIXANTE ANS PLUS TARD... LE SITE AUJOURD'HUI</b> .....	7
PRÉSERVATION ET RÉEMPLOI DU SITE .....	7
SÉCURITÉ ET DÉFENSE DE <i>KONDOR</i> .....	7
ÉTAT DES LIEUX GÉNÉRAL, FÉVRIER 2006.....	8
<i>KONDOR</i> A-T-IL DES CAPACITÉS PATRIMONIALES ?.....	9
ADDENDUM À L'ÉTAT DES LIEUX : LES MARÉES DE MARS 2006.....	10
ADDENDUM À L'ÉTAT DES LIEUX : FIN AVRIL 2006 .....	10
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	11
<b>ANNEXES</b> .....	12
PARTIE I – LOCALISATION DU SITE ET DES INSTALLATIONS.....	13
PARTIE II – ARCHIVES.....	14
PARTIE III – LES CASEMATES AUJOURD'HUI .....	17
PARTIE IV – L'ABRI POUR PERSONNEL.....	18
PARTIE V – LES NOUVEAUX-VENUS .....	19

## L'HISTOIRE DU SITE

### LE SITE

Le site est localisé sur la plage dite de Vertbois, dans l'île d'Oleron, à proximité du village de Vertbois (commune de Dolus d'Oleron).

L'emplacement proprement dit est composé de trois principales structures. Les plus importantes, et les plus visibles, sont deux casemates à double embrasure, de type Regelbau h612d. L'une est en état extérieur convenable quoique victime des forfaits sauvages des adolescents (un *leitmotiv* du choix de ce site) ; l'autre, en ruine et en passe de s'effondrer (ce qui la rend



© <http://perso.wanadoo.fr/vent-ouest/text/197pac3-810.html>

dangereuse : elle ne sera ainsi pas étudiée. Les deux casemates sont construites à l'identique, et leurs différences ne sont issues que de leur exploitation militaire, dont il sera bien sûr question) représente le monumental dans son aspect « authentique » : la dégradation sous les bombes alliées en 1945. Le troisième bâtiment, extrêmement bien camouflé hier comme aujourd'hui, est un minuscule abri pour personnel, composé de deux salles dont une a son toit détruit, très ensablé, et dont une porte intérieure est toujours en place, dans un état très convenable tout comme le reste de la salle<sup>1</sup>.

En soi, la typologie « Regelbau h612d » veut tout dire en temps de guerre, et un soldat à La Rochelle ou à Berlin sera capable de savoir précisément son armement, son utilité, et sa position. « Regelbau » est le terme usité pour définir un plan de construction ; sorte de modèle qui confirme que cet emplacement a été pensé et « construit » par l'Organisation Todt, et non par le Génie forteresse. Le type de bâtiment est ensuite défini par « h612d ». « h » correspond à une définition précise de l'architecture selon l'affectation à la marine, l'armée ou la Luftwaffe. Ici, le bâtiment est construit pour le *Heer*, c'est-à-dire l'armée de terre. Cette affectation nous indique, au plan local, qu'il est soumis au groupe du *Heer* installé dans l'île d'Oleron, c'est-à-dire la *Heeres Artillerie Abteilung 1180*<sup>2</sup>. « 612 » est la description du monument : casemate pour canon de campagne, sans locaux annexes. Ce qui informe aussi sur le type d'arme utilisé. Le sens veut aussi dire que le site correspond à une position en enfilade. Ensuite, le numéro lui-même nous renseigne : il correspond donc à la série 600 de la *Heer* (succédant à diverses séries : 100, 500, etc. Ce sont divers modèles de bâtiments, qui évoluent avec les nouvelles technologies de la guerre, que l'on exploite ou contre laquelle on se défend), lancée en 1942 et incluant, grande nouveauté, des *tobrouks* incorporés aux édifices. Nous pouvons ainsi dater la construction. Enfin, le « d » informe que la construction suit la réforme sur l'épaisseur des murs de 1942-43 : *Baustärke* type D. Soit des épaisseurs de murs de 60cm et 30cm.

<sup>1</sup> La porte possède de multiples traces de balles qui ont percé la partie blindée de cette dernière.

<sup>2</sup> Ou HAA 1180. Bataillon dirigé par le Major Sorg, comptant trois-cent soixante hommes en 1944, dont le PC se situait à Saint-Pierre dans un blockhaus camouflé en maison. Ce bâtiment existe toujours aujourd'hui, après avoir été désarmé et condamné.

D'un point de vue purement géographique, la casemate nord est située en N45°52'29.8" W001°15'49.6"<sup>1</sup> à une altitude de 2m par rapport au niveau de la mer (données GPS). A environ cinquante mètres<sup>2</sup> se trouve la casemate sud, en ruine. Elle est située en N45°52'27.7" W001°15'48.3" à une altitude de 2m par rapport au niveau de la mer (données GPS). Le relevé de ces coordonnées s'est effectué à proximité du bâtiment, pour les raisons de sécurité précédemment citées en même temps que son accès est interdit par un grillage).

Enfin, à quelques mètres en arrière de ces édifices, un abri pour personnel particulièrement bien camouflé<sup>3</sup> en partie en ruine complète le dispositif. Il est situé à une hauteur nulle aux coordonnées N45°52'29.9" W001°15'47.4".

Le site est très bien choisi et les installations permettent de prendre en enfilade la plage de Vertbois, une partie de cette large bande de plage qui était susceptible d'accueillir un débarquement allié<sup>4</sup> en même temps qu'il est tourné vers la mer, protégeant ou du moins alertant une incursion ennemie, ce qui donne ce site comme poste avancé de protection des forteresses de Royan et de La Rochelle. Par ailleurs, l'emplacement, qui est codé Ro 508<sup>5</sup> et dénommé « Kondor » est complété par des emplacements légers<sup>6</sup> au nord (position *Ludwig*<sup>7</sup>) et l'observatoire léger *Iwan*<sup>8</sup> au sud : toute la plage, et même celle de la Giraudière plus au sud, est en théorie sécurisée. En pratique aussi : la position recoupe les espaces de tirs des positions de la Cotinière et de la Côte Sauvage<sup>9</sup>.

Bien que l'environnement ne s'y approprie pas, il est à constater que la dune conserve, en ce lieu mais aussi ailleurs et de façons bien plus visibles, les traces des assauts alliés. De très nombreux raids aériens ont semé leurs bombes sur les dunes et au sein des terres<sup>10</sup>.

Les deux casemates sont aujourd'hui plus éloignées de l'estran que dans leurs années d'usage et, désormais, une dune<sup>11</sup> les séparent de la plage. Les ouvrages du Mur de l'Atlantique étaient à proximité immédiate du rivage, et c'était d'ailleurs le personnel des casemates qui était chargé de « s'occuper » de l'estran en le décorant de divers pièges de contre-débarquement<sup>12</sup>.

---

<sup>1</sup> Toutes les coordonnées utilisées sont, pour une utilisation internationale aisée, calculées en utilisant le système géodésique mondial du WGS84.

<sup>2</sup> Cette estimation est basée sur une mesure *in situ* par l'intermédiaire d'un mètre, et non sur l'approximation GPS.

<sup>3</sup> L'auteur l'a trouvé accidentellement lors des prises de vue.

<sup>4</sup> Ce fut effectivement le cas lors de la capture de l'île par les alliés en avril 1945.

<sup>5</sup> « Ro » correspond à « La Rochelle », le découpage local des secteurs du Mur de l'Atlantique. La Rochelle fait partie du secteur de la 1<sup>ère</sup> Armée, ou AOK1.

<sup>6</sup> La terminologie nomme les points d'appui légers *Widerstandnest*.

<sup>7</sup> Cette position n'existe plus aujourd'hui. Toutefois, une étude de l'auteur *in situ* a permis de révéler des emplacements possibles.

<sup>8</sup> La position, simple observatoire, n'était composée que de structures en bois et de tôles métro.

<sup>9</sup> Au Musée Rochelais de la Dernière Guerre, un large plan démontre le recoupement des champs de tirs au nord et au sud de la position *Kondor*.

<sup>10</sup> A titre d'exemple, à quelques kilomètres de la côte, la maison de l'auteur, à Trillou, a subi les bombardements.

<sup>11</sup> Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle environ, il s'agit de fixer et créer des dunes afin de limiter l'invasion du sable dans les villages, il est ainsi retenu le système des palissades ; il s'agit d'implanter de longues bordures de bois sur la plage qui finissent par retenir le sable et, à terme, créer une dune. Ce procédé permet de préserver les dunes mobile et fixée des assauts naturels en même temps que de gagner du terrain sur la mer. La dune dont il est question est issue de la palissade dite de la Libération datant de 1947. Pour plus d'informations, se référer à « Les Cahiers d'Oleron » n°9, *De la Dune à la Forêt*, Saint-Pierre d'Oleron, L.O.C.A.L, réédition mise à jour 2002, pp. 9-29.

<sup>12</sup> Sur les 8,1km de côtes ouest minées de l'île – la plage de Vertbois est en plein milieu – étaient implantés des pieux en bois minés, des éléments Cointets et des tétraèdres en béton, des hérissons tchèques et enfin, ceinturant les positions, du fil barbelé et des mines antipersonnelles et antichars.

## CONSTRUCTION DE RO 508

C'est, bien entendu, l'organisation Todt de l'*Oberbauleitung Paula* (section régionale de l'organisation Todt basée à la caserne Bonpland à La Rochelle) qui va se charger de faire ériger une grande partie des édifices de l'île, comme ce point-ci<sup>1</sup>. La construction, une des premières de l'île, date de l'été 1943 mais imaginée dès 1942, et est l'œuvre des requis du STO ; environ 10 000 hommes pour la section *Paula*. Ceux-là étaient presque exclusivement des prisonniers en provenance de Charente-Maritime<sup>2</sup>, de Charente et de Vendée. Au final, ce type d'édifice nécessite plus de 385m<sup>3</sup> de béton par casemate, sans compter le béton requis pour les extrados.

## PERSONNEL AFFECTÉ

Au 8 octobre 1944, 12 hommes sont recensés dans le complexe. Cette position est défendue presque exclusivement par des Allemands, ce qui est rare dans l'île : la majorité des points de l'*Atlantikwall* en Oleron ont un personnel divers (Italiens, Russes, Autrichiens) et l'on impute souvent à ce *melting-pot* les problèmes de désorganisation qui ont permis la reconquête de l'île en un temps record avec des pertes minimales tant du côté allié que du côté allemand<sup>3</sup>.

Le site, ceinturé de barbelés et tout parsemé de mines antipersonnelles et antichars, est commandé en janvier 1944 par le *Leutnant*<sup>4</sup> Rudolf Fritzsche.

Son contrôle, comme il a été mentionné, dépendait de la HAA 1180, le groupe d'artillerie de l'armée de terre allemande implantée en île d'Oleron. Mais le personnel qui y était affecté, six personnes en novembre 1944, provenait non pas de ce bataillon sinon d'une garnison spécialement entraînée pour la défense de l'Atlantique dans l'île, et dirigée par l'*Oberleutnant* Wirsum : la 6<sup>e</sup> compagnie d'infanterie de forteresse du 80<sup>e</sup> corps ou, dans sa terminologie originale, la *6/Festa LXXX*.

## MATÉRIEL

Les installations dont le *leutnant* Fritzsche dispose sont, sous leurs abris, deux canons de campagne (un par casemate) de 7,5cm Schneider FK 231 (f)<sup>5</sup> qui peuvent être sortis sur trois plates-formes bétonnées pour un tir sur tout l'horizon. Enfin, chaque casemate dispose d'un « accessoire » sur son extrados, en encuvement : sur la casemate nord, un 2cm FK30 (t)<sup>6</sup> monté sur un support circulaire bétonné de 3m54 de diamètre ; sur la casemate sud, un projecteur Siemens de 150cm. Ce dernier permettait d'éclairer tout l'horizon en combinaison avec les batteries de la Cotinière<sup>7</sup>. En outre, trois ringstands<sup>8</sup> h58 sur les côtés et au sein des monuments viennent compléter le dispositif de sécurité en permettant l'installation d'armes légères (mitrailleuse, canon antichar et mortier) en même temps que de protéger le tireur.

---

<sup>1</sup> La construction aurait pu cependant être réalisée par le *13 Festungs Pionier Stab* de la IV<sup>ème</sup> Région du Génie de Forteresse de Bordeaux.

<sup>2</sup> Depuis 1941, la Charente-Inférieure est renommée Charente-Maritime.

<sup>3</sup> Toute la bibliographie usitée a mentionné ce défaut comme une des causes de l'invasion facile de l'île. Finalement, 18 FFI et 300 Allemands sont tués.

<sup>4</sup> Ce statut, le plus bas de la *Wehrmacht*, correspond en France au stade de sous-lieutenant.

<sup>5</sup> Nous utiliserons, pour les armes, la syntaxe militaire. Ici, nous parlons d'un canon de campagne (FK, Feldkanone) français (f) de marque Schneider utilisé par la Flak.

<sup>6</sup> Canon antiaérien (Flak) tchèque. Ce modèle, performant et petit, était très répandu sur les côtes mais aussi durant les combats terrestres avec sa variante montée sur roues.

<sup>7</sup> Et particulièrement la très puissante position Ro 512 *Mammut* au nord de La Cotinière, qui par ailleurs possède le télémètre dont a besoin la position *Kondor* pour ajuster ses tirs.

<sup>8</sup> Aussi connu sous le nom de tobrouk, ce sont des ouvertures dans les bâtiments, en forme de losange à huit côtés, qui permettaient d'insérer, à couvert, des armes comme un mortier ou un canon antichar.

## LA LIBÉRATION : ATTAQUE ET PRISE DU SITE

A la libération, par le biais de l'opération *Jupiter* lancée sur l'île le 30 avril 1945, la position est bombardée par l'aviation (146 bombardiers *Martin B26G Marauders* de la 2<sup>nd</sup> *US Bomb Wing* lâchent d'une hauteur de 4000m 256 tonnes de bombes sur le secteur de Vertbois, et une de ces bombes touche la casemate sud<sup>1</sup>) ainsi que la marine de débarquement (la position et ses alentours est bombardée d'obus de 5,1 pouces (12,954cm) par le navire français *Alcyon* et le *Duquesne*. Cette artillerie navale détruit un des canons Schneider, et les trous d'impact sont encore visibles sur la casemate nord). Après un pilonnage aérien et maritime, un débarquement franco-américain s'effectue à Grand-Village, des heures après les premières avancées des débarquements à Gatseau.

La dernière étape est la prise par l'infanterie alliée du site. La position est capturée à 11h30 le mardi 1<sup>er</sup> mai 1945 sans résistance par la 11<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> du 3<sup>e</sup> bataillon du commandant Tallet<sup>2</sup>. Ceci explique que la casemate nord en réchappe totalement, entre autres aussi du fait que son canon était utilisé à l'extérieur pour avoir un champ de tir de 360°. Pourquoi aurait-on détruit un édifice qui était déjà « déboché » ?

---

<sup>1</sup> Cet impact est dû à la chance : le tapis de bombes a été lâché sans visibilité. Toutefois, à l'annonce du blockaus touché, la mission a été de fait considérée comme particulièrement réussie.

<sup>2</sup> Ce bataillon fait partie du 50<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (393 hommes) soumis au groupement d'attaque Cézard chargé de neutraliser l'axe ouest de l'île.

## SOIXANTE ANS PLUS TARD... LE SITE AUJOURD'HUI

« Depuis quelques années déjà, les destructions d'ouvrages allemands datant de la seconde guerre mondiale se sont multipliées. Dans les différents pays où a été jadis édifié le Mur de l'Atlantique, il est à regretter que les bunkers deviennent de plus en plus indésirables ; étant le plus souvent considérés comme des "verrues" dans le paysage plutôt qu'étant des témoins historiques faisant partie du patrimoine militaire du vingtième siècle. Que ce soit pour construire un lotissement, un centre commercial, une usine, pour aménager un parking ou juste pour "faire le ménage", toutes les occasions semblent bonnes pour casser du béton ou pour enfouir sous la terre ou le sable ! A ce rythme, à part les photos d'archives, que restera-t-il à voir dans vingt ou trente ans ??? »<sup>1</sup>

Aujourd'hui, plus de soixante ans après son érection, le site se présente dans un aspect qui semble curieusement en bon état ; outre la casemate sud qui est en ruine ainsi que la casemate nord, enduite depuis de nombreuses années de graffitis, la conservation de ce dernier bâtiment semble, au premier abord, exceptionnellement correcte.

### PRÉSERVATION ET RÉEMPLOI DU SITE

Une raison explique cela. A la Libération, le bâtiment était en très bon état ; désarmé, il devint rapidement, avec le développement du tourisme<sup>2</sup>, un « sympathique » abri isolé, dormant parmi les doux parfums d'iode et d'*immortelles des sables*<sup>3</sup>, avec pleine vue sur la mer : « l'annonce » était parfaite. La jeunesse s'en empara, et dans les années 1960, l'édifice a été transformé en discothèque de fortune. Bien sûr, avec ce premier réemploi, toutes les inscriptions qui pouvaient figurer sur les murs ont été effacées si elles ne l'avaient été auparavant<sup>4</sup>.

### SÉCURITÉ ET DÉFENSE DE KONDOR

Inutile de dire que le site a été ensuite rapidement muré pour interdire tout accès aux divers *squatters* ainsi que de prévenir les accidents : ébranlé par les bombes, le grand danger du site repose sur le risque d'écroulement ; ainsi ne peut-on pas poser comme postulat que ce qui est en bon état en apparence est parfaitement sûr et utilisable<sup>5</sup>. Les condamnations sont en outre d'autant plus obligatoires que la responsabilité des communes est mise en jeu en cas de problème avec l'une de ces installations.

<sup>1</sup> Sébastien Devière, [http://site.voila.fr/bunkers/mur\\_diparait.htm](http://site.voila.fr/bunkers/mur_diparait.htm).

<sup>2</sup> Jusqu'à la restriction d'accès aux dunes des années 1960 par l'ONF, le site comme le reste des côtes étaient transformés en centres sauvages de camping-caravanning. La destruction de la nature et des diverses infrastructures a laissé de multiples traces, discrètes mais profondes pour l'œil averti.

<sup>3</sup> Espèce courante dans la dune grise, l'*immortelle des sables*, petite plante très vivace de la famille du romarin, est particulièrement odorante et est la principale odeur emplissant les dunes.

<sup>4</sup> Il a été impossible de déterminer avec certitude les inscriptions qui étaient disponibles à l'état originel du bâtiment. Cependant, nous pouvons affirmer qu'était inscrit, comme dans chaque blockaus, à la peinture rouge, le numéro du point d'appui avec la date de construction (« 508 H01 1943 ») et peut-être aussi son nom. Ensuite, nous pouvons extrapoler sur ce qui put être aussi présent : indications de sécurité, et, très rarement et très peu probable dans ce cas, des fresques.

<sup>5</sup> Les diverses fissures dans le béton permettent l'infiltration d'eau qui fait gonfler le béton et, continuant à s'immiscer, qui fait gonfler les coffrages en métal rendant ainsi la structure de l'édifice dangereuse. L'intérieur de la casemate est d'ailleurs bloqué par une poutre qui s'est récemment effondrée. La majorité des murages des édifices de l'Atlantikwall sont motivés par ce risque : un accident serait mortel et sous la responsabilité de l'Etat français.

Le danger est justement cette apparence : en y regardant de plus près, force est de constater le danger grandissant quant à la fréquentation du site, inhérent au temps et à l'Homme.

L'édifice nord est criblé de trous d'obus. Témoins d'une époque que personne ne peut même plus concevoir, ces simples impacts sont autant des attestations de la violence de l'assaut libérateur que des outils pour l'historien : d'où les projectiles ont-ils été tirés ? Quel est le diamètre de ces trous, afin d'en déterminer le calibre et le probable canon ? Ces traces doivent-elles être préservées, ignorées ou encore bouchées si le site devait être conservé ?

En tous les cas, la majorité des impacts d'obus n'a fait que des dégâts « superficiels » dans la structure, perçant sur un demi-centimètre le mur de 30 ou 60 centimètres d'épaisseur, et n'atteignant pas ou peu les armatures métalliques qui sont les points critiques des structures du Mur de l'Atlantique<sup>1</sup>.

La sauvegarde de la casemate sud ne se pose que trop peu : reste-t-il quelque chose à sauvegarder dans ces ruines violentées durant la guerre ? L'extérieur est en morceaux, tout en s'enfonçant dans le sable et dans ses propres gravats ; l'intérieur, totalement détruit, ne possède aucune utilité à l'exploration : pas de mur peint, plus de traces d'utilisation du canon au sol, tout en ayant un plafond en passe de s'écrouler.

C'est ainsi une version extrême de la casemate nord : il n'y a plus même le monumental que l'on puisse aisément exploiter.

#### ETAT DES LIEUX GÉNÉRAL, FÉVRIER 2006

Depuis le début de février 2006, l'accès habituel au site, par la plage, a été grillagé ; se trouvant dans les dunes, son accès est, en théorie interdit par l'ONF parce qu'il se situe justement dans les dunes : il est interdit de marcher dans les dunes en dehors des sentiers balisés, même si le bâtiment en lui-même n'est pas interdit d'accès<sup>2</sup>.



Aujourd'hui, son usage répond à une norme devenue tristement habituelle quelque soit le lieu : espace de rassemblement de jeunes pour leurs « pique-nique campagnards »<sup>3</sup> et *tagguer* les murs toute l'année ; l'été, c'est un lieu d'aisance pour les touristes, à l'abri des regards. Ces usages sont similaires sur tous les autres points de l'île, et ont été observés à l'identique à La Rochelle ou ses environs, et jusqu'en Vendée.

Désormais, l'intérieur, totalement vidé pour accueillir les divers fêtards des années 1960, est devenu avant d'être condamné – quoique certains se sont essayés à casser le ciment – un lieu de décharge, et on y peut voir de très nombreux gravats parsemés sur le dessus de diverses bouteilles de plastique. Il n'y a plus rien à voir dedans, et c'est même devenu extrêmement dangereux.

De fait, seul l'aspect extérieur compte. Et c'est d'autant plus important que c'est cette partie qui est victime de vandalisme.

<sup>1</sup> L'acier des armatures de coffrage n'était en rien protégé contre l'usure ni la rouille : exposé aux intempéries, le coffrage subit la rouille et, surtout, le gonflement des coffrages qui fissure progressivement le béton. Un exemple *post mortem* est l'état délabré de la base sous marine de La Pallice : après de graves bombardements, les infiltrations d'eau de pluie dans les fissures ont fait gonfler les coffrages, menaçant d'effondrement le plafond de certaines parties du complexe, définitivement condamnées à cet effet.

<sup>2</sup> La restriction de l'ONF est justifiée, quoique jamais respectée, par les Oleronnais comme par les touristes : le piétinement de la flore est destructrice en même temps que cette même flore est nécessaire afin de fixer les dunes. Peu se souviennent des catastrophes liées à l'ensablement des villages jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle...

<sup>3</sup> On peut perpétuellement trouver, au-delà des bris de verres et des bouteilles de bière vides, des boîtes de sandwich ou encore des paquets de chips.

L'architecture première du monument a évolué au fur et à mesure du temps, après la guerre : des annexes en briques ont été scellées ça et là sur les murs extérieurs, et notamment entre les « pattes » cloisonnant les embrasures du canon, dans un but qui reste encore inconnu mais qui peut supposer son utilité lors de l'exploitation comme discothèque ; il faut adoucir la laideur du lieu et agrandir les salles.

#### *KONDOR* A-T-IL DES CAPACITÉS PATRIMONIALES ?

Il est difficile de répondre à cette question dans la mesure que ce site est encore amplement soumis aux affects des individus qui ont connu cette période. Un vétéran voudra-t-il que l'on conserve tel ou tel édifice, en sachant que ses amis ou sa famille sont morts pour le construire ou pour l'arracher des mains de ce monstrueux envahisseur ?

Il ne faut pas oublier que l'*Atlantikwall*, comme son nom l'indique, n'est pas une ligne monumentale française. Programmée par les occupants et édifiée par des bras autochtones, ne peut-on pas « convertir » la symbolique de l'édifice ? Ne pas la percevoir en tant que lieu d'occupation nazie, sinon de commémoration naïve aux ouvriers forcés d'ériger ces architectures militaires et de soldats chargés de la conquérir en payant parfois de leur vie ?

Le contexte veut que cette perspective n'a pas pris une ampleur suffisamment dramatique afin de pénétrer les esprits locaux : les effroyables combats en Normandie, où chacun est sûr de marcher sur un pan de terre autrefois jonché de martyrs libérateurs, conditionne le respect profond des installations du mur de l'Atlantique, en tant qu'elles devinrent des symboles des milliers de soldats alliés déchiquetés par ces combats.

Que dire de notre région ? Le Mur, pris peu avant la Capitulation, n'a pas fourni son lot de cadavres afin de sensibiliser le public ; le quota étant trop faible, on ne se rappelle de l'*Atlantikwall* que comme des guérites de boches ou de collaborateurs et non comme des lieux de combats, même indirects par les bombardements où trop peu de soldats alliés sont morts pour satisfaire l'appétit commémoratif.

L'enjeu est restrictif. Point de pensée pour le soldat nazi, tué dans son blockhaus par l'effondrement de son abri ; l'Allemand semble ne devoir souffrir quelconque larme, même minime. Il convient de réhabiliter l'égalité des cadavres face à la mort, et qu'un soldat allemand a le droit à la même sépulture décente qu'un soldat américain, en tant qu'ils sont tous des soldats ; cette égalité est encore aujourd'hui bancal<sup>1</sup>. En outre, rappelons que de nombreux prisonniers sont assignés au Mur : il ne fut pas rare de capturer un Russe ou un Polonais, quand il n'était pas tué. Où est le fervent partisan du nazisme ? Où est le fanatique violeur et destructeur ? Bien sûr, il serait naïf et incorrect de prétendre à l'inexistence de telles personnes dans ces positions, mais elles sont paradoxalement bien peu, et ces soldats ne sont, après tout, que des soldats.

Un soldat suit de gré ou de force ce que lui dicte son pays, quelque soit la perception du bien et du mal en l'instant et *a posteriori* ; des exactions allemandes, anglaises, italiennes, américaines ou russes, elles sont nombreuses et il n'est pas question de camp dès lors qu'on parle de l'être humain, fondamentalement égal à son autrui mais ayant sa propre perception manichéenne de la raison, de la sagesse et de l'imbécillité punissable.

Le site de *Kondor*, comme le reste du Mur partout en France, sera patrimonial au-delà de son aspect monumental quand la sentimentalité aura laissé place à la vérité de l'Histoire. L'*Atlantikwall*, ligne non-française bâtie sur un sol français dompté de force, perdra son goût amer quand elle aura acquis un caractère national propre à saluer non pas des vestiges d'occupation, sinon des traces de la vie quotidienne des compatriotes qui l'ont construit et qui ont causé sa perte en informant les alliés : en somme, le Mur de l'Atlantique est encore bien

---

<sup>1</sup> C'est particulièrement visible en Normandie, par le contraste entre la perfection blanche et pure du cimetière de Colleville-sur-Mer et, bien distancé par de longs kilomètres, le cimetière allemand de La Cambe, entassement de corps dits nazis sous de ridicules plaques tombales.

trop allemand pour pouvoir jouir d'un statut étudiable dans notre canonique histoire de France.

#### ADDENDUM À L'ÉTAT DES LIEUX : LES MARÉES DE MARS 2006

La période du 28-31 mars 2006 a connu une phase de très fortes marées, ajoutée à une météorologie de type tempête. Les conséquences furent désastreuses pour la côte et les dunes issues des palissades de la Libération et surtout de celle de 1970.

MARS		
Date		
28	M	96
29	M	109
30	J	115
31	V	113

Source : SHOM, heures des marées de La Rochelle – La Pallice, édition 2006.  
Reproduction soumise à autorisation.

Outre les violents dégâts causés sur la côte dans le secteur La Rémigeasse – Grand-Village-Plage (la destruction des dunes sur une largeur et une hauteur de deux mètres, sans compter la dégradation des installations routières déjà violentées en 1999), la destruction et l'effondrement des dunes a mis au jour des vestiges de la période occupée de l'île : la ceinture barbelée des positions et la protection des côtes contre un débarquement.

Ainsi, à proximité des deux casemates de *Kondor*, de longues lignes de fil barbelé rouillé ont été mises au jour ainsi que des piquets métalliques sur lesquels étaient installés ces mêmes fils<sup>1</sup>. De par la proximité immédiate au secteur comportant les blockhaus et le fait qu'aucune autre trace de fil dans la suite des dunes n'a été trouvée, la datation et l'affectation se fait aisément.

Les casemates étaient situées en haut d'une faible dune d'environ 1m50 de haut, très plane et nivelée, situées à environ 20 mètres de l'estran à l'époque ; la ceinture barbelée retrouvée dans la dune indique la fin de la zone minée : en direction des casemates, des mines ; en direction de la mer, des pieux, des éléments Cointets et des hérissons tchèques piégés.

#### ADDENDUM À L'ÉTAT DES LIEUX : FIN AVRIL 2006

Le hasard semble curieusement faire les choses : depuis le début des études sur ce site, jamais autant d'évènements se sont produits en si peu de temps, après soixante ans d'immobilisme. Succédant à la destruction dunaire de mars se révéla le 26 avril 2006 une bien curieuse surprise : la destruction volontaire des murages de condamnation de l'édifice. Le mystère n'est pour l'heure pas résolu, et il est impossible de savoir si cette destruction résulte d'un acte vandale ou bien d'une programmation de la mairie de Dolus ou encore de l'ONF, très propice à vouloir détruire tous les édifices du Mur de l'Atlantique. Néanmoins, des moyens logistiques conséquents ont été mis en place, car il est peu probable que quelques personnes isolées soient venues détruire à coup de burin ces murages. Quoi qu'il en soit, l'étude est conclue ; ce qui a pu être sauvegardé ne l'a pas été grâce au texte de ce présent dossier, sinon aux photographies, qui témoignent bien mieux de ce qui est, et qui peut-être ne sera bientôt plus. Au travers de cette étude, l'auteur a pu faire de très nombreux clichés

---

<sup>1</sup> Ces trois piquets ont très rapidement été retirés, sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit d'un acte de la Mairie de Dolus afin d'éviter les accidents ou bien, tristement plus probable, l'extraction volontaire par un visiteur quelque soit le motif : collectionnisme, vandalisme adolescent, utilité comme tuteur d'arbre, de tente... Ou comme simple javelot à jeter dans l'eau. L'auteur n'a pu en faire qu'une photographie lointaine avant que de revenir quelques jours après découvrir avec désolation la disparition totale de ces poteaux.

photographiques qui seront très bientôt mises à la disposition des sites Internet spécialisés et de tout chercheur ou association nécessitant ces archives.

### **Bibliographie**

BROTHÉ Eric, CHAZETTE Alain, REBERAC Fabien, *Charente-Maritime – Vendée, 1939-1945*, Niort, Patrimoines & Médias, 1997, 247p.

DELAFOSSÉ Marcel, *Petite histoire de l'île d'Oleron*, La Rochelle, Rupella, 1999, 114p.  
Auteur inconnu, *Résistance et Libération de l'île d'Oléron 1940-1945*, Belley, Société Nationale des Entreprises de Presse, date inconnue, 90p.

### **Ressources Internet**

<http://bda-koepenick.de/verfolgte/rudolffritzsche19091201.html>

<http://www.geocities.com/Athens/Olympus/6550/nl2a02.htm> (typologie des blockhaus)

<http://site.voila.fr/bunkers> (Tout sur tout)

### **Les armes : informations et iconographie**

<http://www.panzertruppen.org/heer/artilleria/antiaerea/flak30.html>

[http://geocities.com/shadow\\_bitten/Wermacht/2cm\\_flak30\\_team\\_in\\_poland.jpg](http://geocities.com/shadow_bitten/Wermacht/2cm_flak30_team_in_poland.jpg) (document utilisé en annexe)

### **Ressources utilisées pour la conception du présent dossier**

GPS : Garmin GPS eTrex Legend

Appareils photographiques : HP Photosmart 318 (2.3MP)  
Sony Ericsson v600i (1.3MP)

Séances photographiques : 23 Février 2006  
16 Mars 2006  
1<sup>er</sup> Avril 2006  
6 Avril 2006  
23 Avril 2006  
26 Avril 2006

Cartes GPS utilisées : Garmin Bluechart v7.0  
Garmin City Navigator v6.0

Infographie : Conception 2D : Adobe Photoshop CS 2  
Conception 3D : Discreet 3DS Max v6.0  
Mise en plan de la casemate nord : Autodesk Revit v5.0

# **Annexes**

## Partie I – Localisation du site et des installations



Figure 1 – Localisation du site étudié, et des deux casemates. Cartes numériques avec le relevé des positions GPS du site. © Garmin City Navigator v6.0.

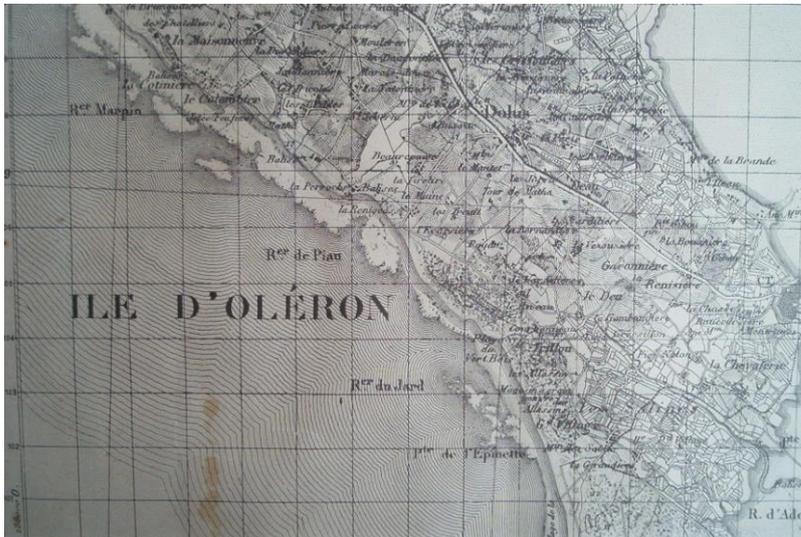


Figure 2 – Plan du secteur à l'époque de la guerre. Sur cette carte allemande de 1943 ne sont pas répertoriées les installations de l'Atlantikwall, mais elle permet de mettre en évidence la nécessité de protéger ce site à découvert en même temps qu'il situe la position des dunes mobiles, les routes et les structures défensives inhérentes au site : la forêt.

© Collection de Stéphane Calonnec (Frankreich 1:50000 Nr. 152 Süd West La Rochelle, Herausgegeben vom Kriegskarten- und Vermessungsamt, Paris, 1943)

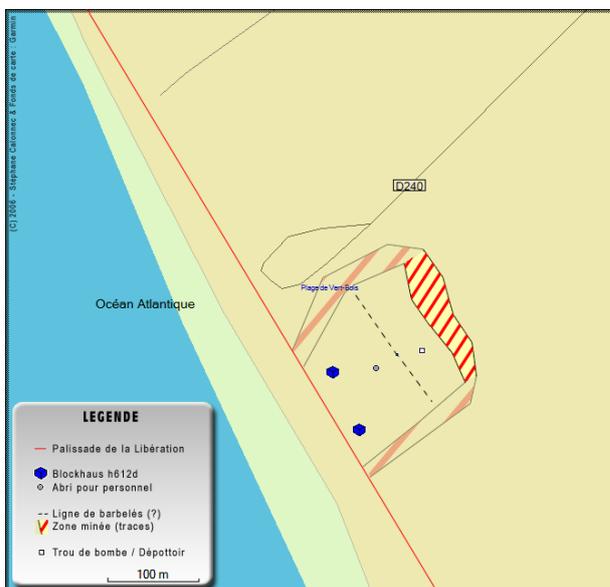


Figure 3 – Plan des installations. Aujourd'hui, les traces de l'usage du site sont encore visibles, notamment la ceinture de mines et de barbelés qui a laissé un fossé encore présent de nos jours ; le reste de la ceinture a largement disparu (hachures larges et légères). La palissade de la Libération nous permet de connaître avec une bonne précision la position de l'estran à l'époque, où était située la ceinture de barbelés. Après la guerre, un des nombreux trous d'obus dans la dune a servi de déchetterie, dans laquelle on peut retrouver quelques structures de literies extraites de l'abri pour personnel.

© 2006 Stéphane Calonnec – Fonds de carte : Garmin

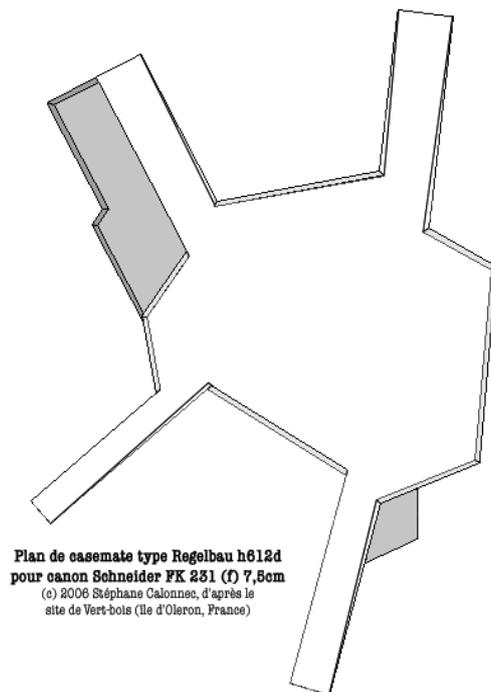
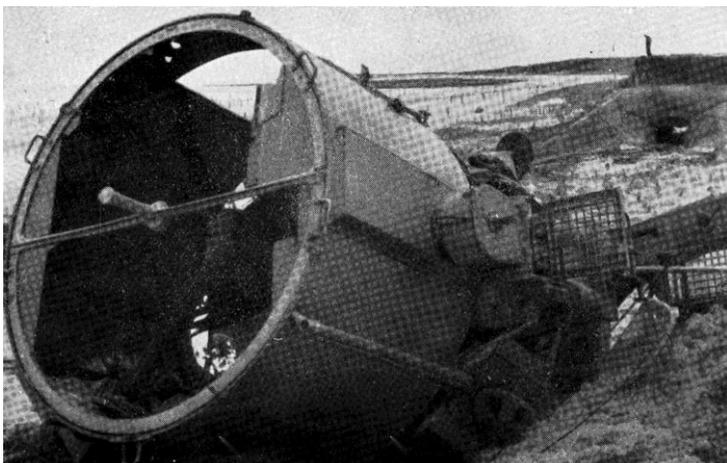


Figure 4 – Plan de casemate, extrados non compris, type Regelbau h612d d'après des relevés in situ au site de Vertbois. Les casemates h612 sont très rares sur le Mur de l'Atlantique, et les seules casemates de ce type dans la région sont situées sur ce site et sur l'île de Ré. Du fait de leur rareté, aucune étude n'a été menée sur ces casemates et aucun plan n'a été dessiné auparavant.  
© 2006 Stéphane Calonnec



Figure 5 – L'espace de tir des deux casemates Kondor, d'après les relevés de Jean-Luc Labour (Musée Rochelais de la Dernière Guerre). La position est stratégique en ce double sens qu'elle est en zone protégée en même temps que de recouper les champs de tir des positions au nord et au sud, et surtout Mammuth et Luchs à La Cotinière.  
© Carte : Jean-Luc Labour, photographie et infographie : 2006 Stéphane Calonnec

## Partie II – Archives



*Figure 6 – Photographie d'époque prise depuis l'extrados de la casemate sud de la position Kondor. Au premier plan se trouve le projecteur de 150cm. En arrière plan, on peut voir la casemate nord sur laquelle un soldat scrute l'horizon ; on pourra aussi noter la visibilité des pièges disposés sur la plage, ainsi que la proximité immédiate du site à la plage (pas de séparation par une dune).*  
© Collection de Christian Genet.



*Figure 7 – La position Kondor peu après les combats de la Libération. La casemate nord se situe un peu plus à gauche de la photographie et, à droite, on peut distinguer un chemin de sable vers la mer qui, aujourd'hui, correspond à la route cimentée, après le rond-point. Au premier plan, un des canons de 75mm Schneider FK231 (f), sorti des casemates pour un tir sur 360°. Il a été touché par un impact et sa « cloche » est brisée.*  
© Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes. Utilisée in Charente-Maritime, Vendée, 1939-1945, cité en bibliographie, p208.



*Figure 8 – La même photographie que la figure 6 et, à droite, une vue depuis l'abri pour personnel où pouvait être placé un des canons pour un tir sur 360°, aujourd'hui. Finalement, peu de choses ont véritablement changé.* © 2006 Stéphane Calonnec



Figure 9 – Photographie d'un canon de 20mm Flak 30 tchèque. Bien que cette photographie fut prise en Pologne, le canon utilisé sur la casemate nord de Kondor était en tous points identique, y compris sa fixation sur le sol. Un autre modèle de Flak 30, identique et beaucoup plus commun, est monté sur deux roues afin d'être remorqué. Date de la photographie inconnue.

© [http://geocities.com/shadow\\_bitten/Wermacht/](http://geocities.com/shadow_bitten/Wermacht/)

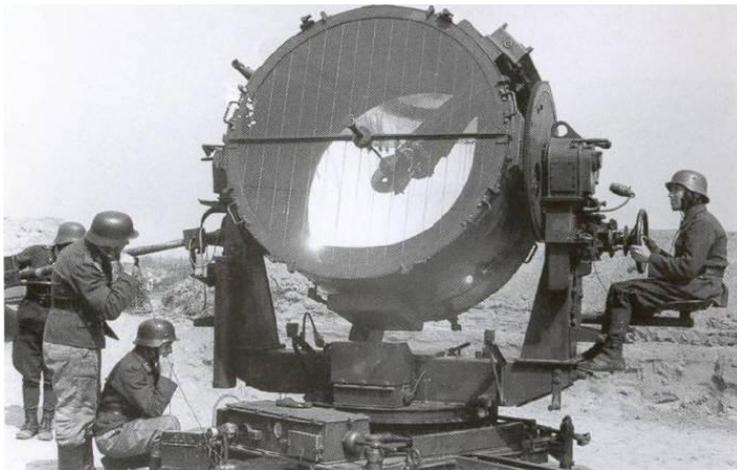


Figure 10 – Illustration d'un projecteur de 150cm identique à celui utilisé sur la casemate sud de Kondor. L'usage d'un tel matériel présuppose la disponibilité d'un groupe électrogène capable de fournir 110 volts en continu. Date et lieu de photographie inconnus.

©

<http://www.rotlom.com/juin44/Detection.htm>

### Partie III – Les casemates aujourd’hui



Figure 11 – Vue de l’intérieur de la casemate nord. Décharge insalubre et déjà visitée comme les démontrent les graffitis, les poutres sont des éléments extérieurs effondrés qui ont été placés dans la casemate avant condamnation. La poutre en oblique du premier plan semble être une asperge de Rommel.

© 2006 Stéphane Calonsec



Figure 12 – Des témoins du bombardement maritime : les trous d’obus, dont les bords sont effrités depuis soixante et un ans. © 2006 Stéphane Calonsec



Figure 13 – La casemate sud en ruines. Atteinte par une des bombes du raid aérien de la 2<sup>nd</sup> US Bomb Wing, elle reste en équilibre depuis 1945 et menace perpétuellement de s’effondrer. L’accès sauvage a été interdit par l’installation d’une barrière, par l’ONF, ce qui se révèle très efficace pour dissuader les intrusions. Tôt ou tard, une barrière identique entourera la casemate nord : dangereuse et très fréquentée, cette barrière protégerait l’édifice en même temps que de prévenir tout risque d’accident, comme un effondrement ou une chute. © 2006 Stéphane Calonsec

## Partie IV – L’abri pour personnel



Figure 14 – L’abri pour personnel, encore incroyablement camouflé dans les dunes à l’arrière des casemates. Composé de deux salles, la première a perdu son toit par bombardement à proximité dudit bâtiment et effondrement. A gauche en arrière-plan, la casemate sud en ruines.

© 2006 Stéphane Calonnec



Figure 15 – Détail sur la porte interne de l’abri pour personnel. La porte est d’époque, comme l’attestent ces tirs de balles qui sont issues soit d’une « sécurisation » de l’abri (reste t-il des hommes cachés ?) ou bien d’un simple amusement des troupes de la Libération après la capture du site.

© 2006 Stéphane Calonnec



Figure 16 – L’intérieur de l’abri pour personnel. L’état des lieux est, dans l’absolu, convenable, malgré l’apparition de fissures dans les murs issues des bombardements qui ne présagent pas une conservation durable. Le mur de briques, ainsi que la porte en bois doublée de métal, indiquent que cette pièce était la plus éloignée de l’entrée de l’abri.

© 2006 Stéphane Calonnec

## Partie V – Les nouveaux-venus



Figure 17 – Un souvenir indirect et lointain : une plaque commémorative, à deux kilomètres à vol d'oiseau du site, près la passe forestière des Allasins. Elle rend hommage aux FFI tombés lors de la Libération, notamment lors de la contre-attaque allemande sur les Allasins et Trillou. Bien que les Fusiliers Marins de Rochefort n'ont pas capturé le site Kondor (c'est l'œuvre du 50<sup>e</sup> RI), cette plaque est la seule commémoration attribuée à la passe des Allasins et au secteur de Vertbois. © 2006 Stéphane Calonnec



Figure 18 – Les très fortes marées combinées aux situations de tempête des 30-31 mars 2006 ont détruit sur une longueur de plusieurs mètres les dunes, et ont mis à jour des vestiges de la période d'utilisation allemande de la plage, à environ deux mètres sous le niveau actuel des dunes : des poteaux soutenant du fil de fer barbelé et, sur une cinquantaine de mètres, des restes épars de fils de barbelés. Des échantillons ont été extraits par l'auteur dans un cadre de restauration et de conservation. © 2006 Stéphane Calonnec



Figure 19 – Au retour de l'auteur sur les lieux le 26 avril 2006, une « nouveauté » apparut : la destruction des condamnations d'une manière semble t-il agressive et non-professionnelle. Il est d'autant plus curieux que la structure « originelle » du blockhaus n'a pas été attaquée et que seules furent détruites les condamnations des années 1960. Néanmoins, l'ouverture de la salle interne révèle la nécessité de ne plus y accéder : insalubre, en passe de s'effondrer et, sans être des moindres, le fait qu'il n'y a absolument, comme il avait été supposé, plus rien à voir. Les murs sont effrités et dépeints (il sera impossible de localiser la peinture du numéro et de la date de construction du site), et l'ensemble de la salle a été totalement extrait de son « authenticité » : des bancs de pierre, des installations électriques passables, le tout habilité pour accueillir les fêtards lors de l'utilisation du blockhaus en discothèque dans les années 1960. © Stéphane Calonnec